

**ANTICOR**

Association loi 1901

**37, avenue Ledru Rollin  
75012 PARIS**

**SIREN : 533 081 782  
APE : 9499Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Cabinet Jégard Paris  
5 rue du Havre  
75008 Paris  
Tél. +33 1 45 31 53 37  
[contact@jegardcreatis.com](mailto:contact@jegardcreatis.com)

SAS au capital de 148 898 €  
APE 6920Z - TVA FR 50 489 746 255  
RCS Paris - Siret 489 746 255 00020  
[www.jegardcreatis.com](http://www.jegardcreatis.com)



Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France  
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris



**ANTICOR**  
Association loi 1901  
**37, avenue Ledru Rollin**  
**75012 PARIS**  
**SIREN : 533 081 782**  
**APE : 9499Z**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

Aux membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les dons, le rapprochement entre la comptabilité et le fichier des donateurs

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination, font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment :

- Les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice 2024 aux emplois ;
- L'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes d'emploi

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Conseil d'administration.

### **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes  
**Cabinet Jégard Paris**

Représenté par,

Jégard Creatis

**Patrick LAGUEYRIE**

Associé

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

**BILAN ACTIF**

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	19 490	19 030	459	0,04	1 779	0,18
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	6 818	4 323	2 495	0,21	1 690	0,17
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>26 307</b>	<b>23 353</b>	<b>2 955</b>	0,25	<b>3 470</b>	0,35
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	51 598		51 598	4,31	55 813	5,56
Valeurs mobilières de placement	443 996		443 996	37,05	141 848	14,13
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	693 333		693 333	57,86	799 767	79,66
Charges constatées d'avance	6 448		6 448	0,54	3 050	0,30
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 195 375</b>		<b>1 195 375</b>	99,75	<b>1 000 478</b>	99,65
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 221 682</b>	<b>23 353</b>	<b>1 198 329</b>	100,00	<b>1 003 947</b>	100,00

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

**BILAN PASSIF**

Présenté en Euros

**PASSIF**Exercice clos le  
31/12/2024  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2023  
(12 mois)**FONDS PROPRES**

Fonds propres sans droit de reprise

- . Fonds propres statutaires
- . Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit de reprise

- . Fonds statutaires
- . Fonds propres complémentaires

Ecarts de réévaluation

Réserves

- . Réserves statutaires ou contractuelles
- . Réserves pour projet de l'entité
- . Autres

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

Situation nette (sous total)

Fonds propres consomptibles

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

**TOTAL (I)** 1 147 915 95,79 934 737 93,11**FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS**

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

**TOTAL (II)****PROVISIONS**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

**TOTAL (III)****DETTES**

Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

**TOTAL (IV)** 50 415 4,21 69 211 6,89

Ecarts de conversion passif (V)

**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)** 1 198 329 100,00 1 003 947 100,00**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

**COMpte DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations	220 568		245 647		-25 079	-10,20
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens			12 022		-12 022	-100,00
- dont ventes de dons en nature		69			-69	-100,00
- Ventes de prestations de services	2 877				2 877	N/S
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation		-104	4 627		-4 731	-102,24
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	503 518		404 975		98 543	24,33
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges			1 778		-1 778	-100,00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	29 117		738		28 379	N/S
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>755 976</b>		<b>669 788</b>		<b>86 188</b>	12,87
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises			3 684		-3 684	-100,00
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	246 470		229 613		16 857	7,34
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 175		1 071		104	9,71
Salaires et traitements	215 740		179 530		36 210	20,17
Charges sociales	73 883		54 006		19 877	36,81
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 480		2 374		106	4,47
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	9 609		4 460		5 149	115,45
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>549 357</b>		<b>474 738</b>		<b>74 619</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>206 619</b>		<b>195 050</b>		<b>11 569</b>	5,93
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	8 404		3 338		5 066	151,77
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>8 404</b>		<b>3 338</b>		<b>5 066</b>	151,77
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>8 404</b>		<b>3 338</b>		<b>5 066</b>	151,77

## COMPTÉ DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

COMPTÉ DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>215 023</b>	<b>198 389</b>	<b>16 634</b>	8,38
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion		88 000	-88 000	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>		<b>88 000</b>	<b>-88 000</b>	-100,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion		4 395	-4 395	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>		<b>4 395</b>	<b>-4 395</b>	-100,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>83 605</b>	<b>-83 605</b>	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 845		1 845	N/S
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>764 380</b>	<b>761 126</b>	<b>3 254</b>	0,43
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>551 202</b>	<b>479 132</b>	<b>72 070</b>	15,04
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>213 178</b>	<b>281 994</b>	<b>-68 816</b>	-24,39
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	241 198	148 337		
<b>TOTAL</b>	<b>241 198</b>	<b>148 337</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	241 198	148 337		
<b>TOTAL</b>	<b>241 198</b>	<b>148 337</b>		

# Annexes 2024

## Association ANTICOR

### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 198 329,49 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 213 178,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 05/04/2025 par le conseil d'administration de l'association.

## **PRESENTATION DE L'ENTITE**

ANTICOR est une association fondée en juin 2002 par Éric Halphen et Séverine Tessier pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique.

Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs. L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques non partisanes.

Lors des élections, Anticor invite les candidats à s'engager sur des propositions d'éthique et de probité et à agir dans l'intérêt général.

Avec les lanceurs d'alertes, Anticor s'implique dans des affaires judiciaires importantes en signalant au parquet des faits susceptibles de recevoir une qualification pénale.

Pour agir en toute indépendance, Anticor a choisi de ne bénéficier d'aucune subvention. Son financement est assuré uniquement par des dons et les cotisations de ses adhérents.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

### **Renouvellement de l'agrément de l'association**

Par arrêté du 5 septembre 2024, l'ancien Premier Ministre Gabriel Attal a renouvelé l'agrément d'Anticor pour une durée de 3 ans.

## **PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **METHODE GENERALE**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

## PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Site internet	1 à 3 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

**Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Indemnités de fin de carrière :**

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite car ils sont non significatifs.

**Contributions volontaires :**

Le bénévolat est valorisé sur la base du SMIC + 10% congés payés + 34% de charges patronales.

**Autres produits :****Comptabilisation des dommages et intérêts.**

L'association peut recevoir des dommages et intérêts dans le cadre des différentes procédures dans lesquelles elle est partie prenante.

Il est considéré à partir de 2024 que ces produits sont en lien avec le champ d'action de l'association et sont désormais comptabilisés en « autres produits » dans le résultat d'exploitation, alors qu'ils étaient en résultat exceptionnel en 2023.

## Annexe association (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### *Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 490			19 490
Immobilisations corporelles	4 853	1 965		6 818
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>24 343</b>	<b>1 965</b>		<b>26 307</b>

#### *Amortissements*

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	17 710	1 320		19 030
<b>TOTAL I</b>	<b>17 710</b>	<b>1 320</b>		<b>19 030</b>
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques,matériel,outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	3 163	1 160		4 323
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>3 163</b>	<b>1 160</b>		<b>4 323</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>20 873</b>	<b>2 480</b>		<b>23 353</b>

**Etat des créances et charges constatées d'avance**

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b> Créances rattachées à des participations			
Prêts      Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant :</b> Créances usagers	51 598	51 598	
Autres créances	6 448	6 448	
<b>Charges constatées d'avance</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>58 046</b>	<b>58 046</b>	

Le poste « Autres créances » inclut notamment :

**Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	25 651
<b>TOTAL</b>	<b>25 651</b>

Le poste « Autres créances » inclut :

- Des **consignations** versées dans le cadre des procédures pour 25 050 € ;
- Des **produits à recevoir** pour un montant total de 25 651 € :
  - Au titre des affaires jugées et gagnées pour 21 259 € ;
  - Relatifs à des créances sociales pour 4 392€.

## Annexe association (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation Dont générosité du public		200 000			200 000
Réserves pour projet de l'entité <sup>(1)</sup> Dont générosité du public	652 743	81 994			734 737
Report à nouveau Dont générosité du public	652 743	81 994			734 737
Excédent ou déficit de l'exercice Dont générosité du public	281 994	-281 994	213 178		213 178
	281 994		172 884		
<b>Situation nette</b>	<b>934 737</b>	<b>0</b>	<b>213 178</b>		<b>1 147 915</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consomptibles Dont générosité du public					
Subventions d'investissement Dont générosité du public					
Provisions réglementées Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>934 737</b>	<b>0</b>	<b>213 178</b>		<b>1 147 915</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>	<b>505 077</b>		<b>172 884</b>		<b>677 961</b>

(1) Conformément à la résolution de l'Assemblée générale du 27 avril 2024, un montant de 200 000 € a été affecté en réserve pour projet de l'entité, qui sera utilisé au fur et à mesure de l'avancement du projet spécifique qui sera mené par l'association.

***Etat des dettes et produits constatés d'avance***

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 952	9 952		
Dettes fiscales et sociales	38 393	38 393		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 069	2 069		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>50 415</b>	<b>50 415</b>		

***Charges à payer par poste de bilan***

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	7 969
Dettes fiscales et sociales	11 865
Autres dettes	1 500
<b>TOTAL</b>	<b>21 334</b>

## **NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

### ***Dons et adhésions***

Au titre de l'exercice 2024,

- Le montant des dons et abandons de frais s'élève à 503 518 €
- Le montant des adhésions s'élève à 220 568 €

### ***Subventions reçues et fonds dédiés***

Il n'existe pas de fonds dédiés sur l'exercice 2024.

### ***Contributions volontaires en nature***

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Leur montant est évalué à 241 198,17 € sur la base du temps passé (13 774 h), valorisé au SMIC horaire (11,88 €/h) majoré de 10% au titre des congés payés et de 34% au titre des charges sociales.

Le **temps passé par les bénévoles** se décompose ainsi :

- Heures passées pour les réunions du Bureau et du Conseil d'Administration : 4 930 h
  - Heures passées par les autres intervenants bénévoles : 8 844 h
- Soit un montant total de 13 774 h.

Les **contributions volontaires en nature** comprennent les éléments suivants :

- Bénévolat (avec le temps passé par les administrateurs) : 241 198,17 € ;
- Mise à disposition du personnel à titre gratuit pour un montant de 0 € ;
- Mise à disposition de locaux à titre gratuit pour un montant de 0 €.

## Annexe association (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### *Rémunération des dirigeants*

Le montant des rémunérations des quatre plus hauts dirigeants à savoir le Président, la Vice-présidente, le Trésorier et la Secrétaire générale ainsi que leurs avantages en nature s'élèvent sur l'exercice à 0€.

Il est rappelé qu'ils sont bénévoles et ne sont pas liés par un contrat de travail.

#### *Effectif moyen*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	4	
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

#### *Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 322 € :

- 6 322 € au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 € au titre des prestations autres que la certification des comptes

### **ENGAGEMENTS HORS BILAN :**

Engagements financiers : Néant

Dettes garanties par des suretés réelles : Néant

Engagements reçus des donateurs : Néant

## **ETAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER**

L'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger est publié pour la 1<sup>ère</sup> fois au titre de 2024 et de 2023 afin de satisfaire à cette nouvelle obligation.

### ***Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger (EAR) de l'exercice 2024***

<b>Etat du contributeur</b>	<b>Montant total des avantages et ressources (en euros)</b>
Allemagne	1 722
Australie	70
Autriche	270
Belgique	1 472
Canada	749
Chypre	200
Costa Rica	75
Danemark	70
Espagne	1 175
États-Unis	322
Inde	35
Italie	207
Japon	70
Jordanie	100
Laos	12
Luxembourg	650
Madagascar	235
Malaisie	35
Maroc	35
Monaco	50
Norvège	70
Nouvelle-Zélande	200
Pays-Bas	250
Polynésie française	15
Portugal	45
République tchèque	35
Royaume-Uni	670
Russie	35
Singapour	235
Slovénie	30
Suède	70
Suisse	1 774
Taiwan	35
Thaïlande	50
Viêt Nam	100
<b>Total</b>	<b>11 168</b>

**Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger (EAR) de l'exercice 2023**

<b>Etat du contributeur</b>	<b>Montant total des avantages et ressources (en euros)</b>
Allemagne	1 257
Australie	35
Autriche	80
Belgique	1 866
Canada	658
Corée du Sud	35
Côte-d'Ivoire	100
Danemark	20
Égypte	35
Espagne	474
Estonie	100
États-Unis	362
Éthiopie	35
Gabon	47
Inde	35
Irlande	120
Italie	250
Japon	57
Laos	12
Luxembourg	900
Maroc	35
Monaco	50
Mozambique	35
Norvège	70
Nouvelle-Zélande	125
Pays-Bas	160
Portugal	70
Royaume-Uni	617
Singapour	135
Suisse	1 857
Thaïlande	62
Tunisie	50
Viêt Nam	65
<b>Total</b>	<b>9 809</b>

*Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité Compte de résultat par origine et destination (CROD)*

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	220 568	220 568	245 647	245 647
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	503 518	503 518	404 975	404 975
- Legs, dotations et assurances vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	40 294		110 504	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>764 380</b>	<b>724 086</b>	<b>761 126</b>	<b>650 622</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	370 978	370 978	299 506	299 506
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	101 959	101 959	63 952	63 952
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations</b>				
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>551 202</b>	<b>551 202</b>	<b>479 132</b>	<b>479 132</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>213 178</b>	<b>172 884</b>	<b>281 994</b>	<b>171 490</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>EXERCICE N</b>		<b>EXERCICE N-1</b>	
	<b>Total</b>	<b>Dont générosité du public</b>	<b>Total</b>	<b>Dont générosité du public</b>
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature	241 198	241 198	148 337	148 337
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	241 198	241 198	148 337	148 337
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	154 868	154 868	78 856	78 856
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	86 330	86 330	69 482	69 482
<b>TOTAL</b>	241 198	241 198	148 337	148 337
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	0	0	0	0

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	220 568	245 647
- Actions réalisées par l'organisme	370 978	299 506	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	503 518	404 975
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	101 959	63 952			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	78 265	115 675			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	551 202	479 132	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	724 086	650 622
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations</b>		
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>172 884</b>	<b>171 490</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>724 086</b>	<b>650 622</b>	<b>TOTAL</b>	<b>724 086</b>	<b>650 622</b>

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	505 077	333 587
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	172 884	171 490
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	677 961	505 077

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>					
Réalisées en France	154 868	78 856	Bénévolat	241 198	148 337
Réalisées à l'étranger			Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	86 330	69 482			
<b>TOTAL</b>	<b>241 198</b>	<b>148 337</b>	<b>TOTAL</b>	<b>241 198</b>	<b>148 337</b>

FONDS DEDIES LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>FONDS DEDIES LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>0</b>	
(-) Utilisation		0
(+) Report		
<b>FONDS DEDIES LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Clé de répartition des charges

Ventilation des charges	Clé de répartition en %		
	Mission sociale	Frais de recherche (collecte de fonds)	Frais de fonctionnement
<b>Fournitures administratives</b>	90		10
<b>Loyers et charges + regus</b>	90		10
<b>Prestation yapla</b>	50	50	
<b>Locations immobilières ponctuelles</b>	50	50	
<b>Entretiens, maintenance</b>	20	30	50
<b>Documentations</b>	90	10	
<b>Assurances</b>			100
<b>Prestation informatique</b>	60	40	
<b>Honoraires EC et CAC</b>	70		30
<b>Honoraires avocats, huissiers, frais acte</b>	100		
<b>Colloques catalogues imprim</b>	100		
<b>Honoraires communication</b>	50	50	
<b>Voyages et déplacements frais de mission</b>	30	40	30
<b>Téléphone</b>			100
<b>Services bancaires</b>			100
<b>Redevances brevets</b>	100		
<b>Receptions</b>	30	30	40
<b>Salaires bruts et Charges stagiaires</b>	70	20	10
<b>Charges sociales</b>	70	20	10
<b>Tickets restaurants</b>			100
<b>Impôt société</b>			100
<b>Charges diverses de gestion</b>			100
<b>Formation continue</b>	100		
<b>Charges sur affaires</b>	50		50
<b>Dotations aux amortissements</b>			100
<b>Pénalités et Etat</b>	50		50